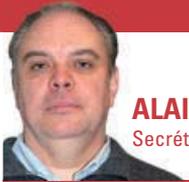




Philippe Brognon

Coordinateur général – Cellule eComptes DGO5

Lancé officiellement en janvier 2007, l'eComptes fête cette année son dixième anniversaire. L'eComptes est un plan consistant en un déploiement d'applicatifs intégrés au sein des pouvoirs locaux et, à la DGO5, dans le domaine de la gestion et de la communication d'informations financières. Grâce à de nombreuses fonctionnalités, le logiciel eComptes facilite ainsi, depuis, l'analyse financière, le suivi budgétaire ainsi que la démarche prospective grâce notamment à la génération de tableaux de bord prospectifs, mais aussi grâce à des outils de projection sur mesure. Philippe Brognon, Coordinateur général de la cellule, a soufflé avec nous ses dix bougies.



ALAIN DEPRET
Secrétaire de rédaction

Monsieur Brognon, tout d'abord, pourriez-vous dresser un rapide portrait de votre parcours personnel ? Comment êtes-vous arrivé à la tête du projet eComptes ?

C'est déjà une longue histoire... Après mes études de sciences politiques et administratives, j'ai commencé ma carrière professionnelle au sein de la DGPL dans le domaine des finances communales. Ensuite, je suis devenu receveur régional en 1988 et je me suis investi à l'époque pour passer de la comptabilité « papier » à la comptabilité informatique en créant, en autodidacte, un programme permettant de tenir la comptabilité de la commune et du CPAS où je travaillais. Puis, j'ai participé activement à la transition vers la « nouvelle » comptabilité en 1995 en devenant formateur. J'ai ensuite continué à m'impliquer en participant à divers groupes de travail mis en place par la Région dans le domaine de la comptabilité communale. Fort de cette expérience j'ai été appelé comme expert en 2005 auprès du Ministre des Pouvoirs locaux de l'époque, Philippe Courard, pour piloter une révision de

la comptabilité communale. En 2007, j'ai quitté mes fonctions de receveur régional pour deux ans à la tête de la Direction « Communes et provinces » du CRAC. Ce qui m'a permis de compléter mon expérience dans le domaine de la gestion financière des communes et fait prendre conscience de la nécessité de doter les pouvoirs locaux d'un outil facilitant l'analyse financière et la prospective budgétaire.

C'est de ce constat qu'est née l'idée de l'eComptes ?

En effet. On m'a alors confié la mission de la concrétiser au sein de la Direction générale des Pouvoirs locaux et de l'Action sociale, ce qui a permis le déploiement de l'outil. J'ai fait part de cette idée au Ministre, qui m'a suivi, et avec l'aide des fédérations de receveurs, nous avons démarré un projet-pilote pour tester le concept, avec, comme première fonctionnalité, la génération d'une « synthèse analytique » dont la vocation était de tirer annuellement, au moment des comptes, une vue claire, didactique et complète des finances de la commune et du CPAS à l'attention de ses mandataires. Une fois le concept validé, l'eComptes a été officiellement lancé par le Ministre en janvier 2007.

Afin de pouvoir suivre et faire évoluer le concept, un plan baptisé « eComptes » a été élaboré et une cellule créée au sein de la DGO5 pour en assurer les développements et la gestion.

Pourriez-vous rappeler quelles sont les missions de votre cellule et les fonctionnalités de votre outil ?

Les missions sont multiples mais tournent autour d'un objectif central. Celui-ci a consisté à mettre en place un système intégré, déployé à la fois dans les pouvoirs locaux et à la DGO5, afin de doter les communes, CPAS et provinces d'un applicatif d'aide à la gestion, de simplification administrative et de dématérialisation des flux d'informations financières. Mais aussi l'exploitation de ces flux par la DGO5 pour l'exercice de la tutelle financière et le traitement des informations statistiques. Au plan local, nous avons déployé un applicatif « eComptes gestion locale » dans les 253 communes et CPAS, auxquels sont venues s'ajouter les neuf communes germanophones, suite à un accord de coopération entre la Région et les cinq provinces wallonnes. Cet applicatif local comporte des dizaines de fonctionnalités, dont les grandes catégories sont la recherche et l'extraction d'informations



“Notre outil répond à des besoins d’analyses spécifiques aux finances locales”

comptables, l’analyse des données financières au moyen, notamment, d’historiques de données, d’assistance à la confection des budgets et à leur suivi, de production de rapports-types, de justificatifs d’emploi de subsides (tels le PCS, ou la médiation de dette...) et la production de fichiers, dont les fichiers SIC (synthèse des informations comptables) qui, dans un souci d’économie d’échelle, permettent à la fois d’alimenter la tutelle et les statistiques. Au niveau de la DGO5, nous récoltons ces fichiers, gérons la base de données et son applicatif d’exploitation. Ainsi, l’eComptes contribue également aux missions d’autres directions, et tout particulièrement la Direction Statistiques et Ressources dans le cadre du reporting vers l’ICN et l’édition des Cahiers des finances locales.

eComptes est composé d’autres applicatifs. Pourriez-vous en dresser un rapide tableau ?

Outre l’eComptes « gestion locale » que je viens d’évoquer, qui, c’est important de le signaler, est offert gratuitement aux pouvoirs locaux, nous avons en effet d’autres applicatifs. À destination de nos 1.500 utilisateurs, nous avons aussi développé un volet du portail des

pouvoirs locaux spécialement dédié à l’eComptes avec une importante documentation sur les fonctionnalités et leur mode d’emploi. Enfin, au niveau de la DGO5, nous assurons le développement et la maintenance des outils de gestion et d’exploitation des bases de données des statistiques financières.

En quoi eComptes s’adresse-t-il aux villes et communes ? Pourquoi, selon vous, cet outil est-il important pour les pouvoirs locaux ?

Dès le début, l’eComptes a été développé en synergie avec le terrain pour répondre à des besoins d’analyses spécifiques aux finances locales. Le souci constant de la DGO5 à ce sujet a été de mettre au point des outils qui simplifient l’analyse et le « reporting ». Un très bel exemple peut être donné avec le tableau de bord prospectif. Avant son informatisation dans l’eComptes, il fallait plusieurs jours pour le confectionner. Maintenant, quelques minutes suffisent. Grâce à l’eComptes, la DGO5 a aussi pu éviter de surcharger de travail les pouvoirs locaux dans le cadre de l’application des directives européennes en matière de communication de données statistiques financières. Les nombreuses marques de satisfaction que nous témoignent nos

utilisateurs nous permettent de penser que notre travail est apprécié.

Vous fêtez cette année votre dixième anniversaire. En quoi eComptes a-t-il évolué depuis son lancement ? Avez-vous mis en place des nouvelles fonctionnalités ?

En dix ans, nos applicatifs ont évolué et se sont progressivement enrichis en fonctionnalités pour répondre à de nouveaux besoins, tels que l’alimentation numérique de la tutelle. Un bon qualitatif a pu être accompli grâce au renforcement en ressources humaines hautement qualifiées dans le domaine de l’analyse et du développement. Outre l’ajout de nouvelles fonctionnalités, beaucoup d’efforts ont été et sont encore consentis pour améliorer le « back-office » afin de faire bénéficier les pouvoirs locaux d’applicatifs stables. Mais aussi pour garantir la continuité et la sécurité du système dont le maintien est désormais indispensable pour répondre aux demandes européennes d’informations financières.

Qu’est-ce que le GRAF ?

Le GRAF, pour générateur de rapport d’analyse financière, est un module logiciel que nous avons spécialement



inventé et développé pour permettre aux pouvoirs locaux de construire eux-mêmes leurs propres modèles de reporting. Et ce, sans devoir avoir de connaissances informatiques particulières. C'est un outil très puissant et polyvalent qui permet de réaliser des analyses sur tout élément ou combinaisons d'éléments issus de la comptabilité. On peut par exemple calculer facilement le coût net d'un service, élaborer des ratios ou extraire l'état du budget d'un échevinat. Notons que les structures de rapports créés avec le GRAF peuvent être sauveés et mises à la disposition de tous les pouvoirs locaux dans le cadre d'une bibliothèque partagée. Ce qui constitue un potentiel de collaboration et de partage de connaissances.

Comment l'eComptes devrait-il encore évoluer dans le futur ?

L'eComptes n'est pas un applicatif figé et l'ambition de la DGO5, dans le cadre de son contrat d'administration, est de continuer à le faire évoluer constamment pour répondre à de nouveaux besoins. C'est ainsi, par exemple, que nous travaillons dès aujourd'hui pour permettre un suivi financier des PST dans le futur. En outre, grâce au potentiel collaboratif de l'outil GRAF, les utilisateurs pourront eux-mêmes contribuer à améliorer l'offre en termes de contenu. Par ailleurs, nos processus informatiques sont en train d'être audités dans le cadre de la procédure de reconnaissance de la DGO5 en qualité de source authentique pour les finances des communes et CPAS. C'est l'occasion pour nous d'enrichir encore nos processus en back-office et, à l'avenir, de pouvoir offrir de nouveaux services permettant de mettre à disposition les données ainsi labelisées.

Quel est votre avis sur la gestion budgétaire dans les communes aujourd'hui ? Des choses à améliorer, selon vous ?

Il y a déjà eu beaucoup de progrès ces dernières années et l'eComptes a contribué à ceux-ci en dotant les directeurs financiers d'un panel d'outils



d'analyse. Bien utilisé, l'eComptes est un outil qui facilite la gestion budgétaire, permet de suivre et d'ajuster les crédits en repérant les écarts récurrents entre les prévisions et les réalisations, et d'effectuer des projections.

Il y a toujours moyen de faire mieux, mais l'eComptes ne sera jamais qu'un assistant permettant aux responsables locaux de mieux saisir, suivre, comprendre et anticiper l'état de leurs finances. Encore faut-il ensuite prendre les décisions appropriées qui découlent des analyses...

Quels sont vos rapports aujourd'hui avec les communes en Wallonie ? Et avec l'UVCW ?

Nos rapports avec les communes sont quotidiens au travers des contacts avec nos utilisateurs. Nous avons aussi constitué un groupe de travail composé d'utilisateurs, ce qui nous permet de rester en phase avec les besoins du terrain. Quant à l'UVCW, elle nous a régulièrement associé à des séminaires et groupes de travail ou à des formations axées sur l'emploi des outils de l'eComptes dans le cadre de la prospective budgétaire. L'UVCW nous a ainsi montré tout l'intérêt qu'elle porte à notre travail et votre visite en est encore une preuve. Nous avons, j'en suis persuadé, le même souci d'aider les communes dans leur gestion... Aussi, je pense que poursuivre de telles

collaborations dans le futur serait une dynamique mutuellement enrichissante.

Auriez-vous un message de conclusion à faire passer à nos lecteurs ?

La Direction générale des Pouvoirs locaux et de l'Action sociale est une administration qui développe et renforce son action afin de promouvoir la gouvernance au sein des pouvoirs locaux, en dotant ceux-ci d'outils performants en matière de finances. Dans le cadre du contrat d'administration, nous entendons déployer des outils de pilotage et d'évaluation des politiques locales et sociales afin que la gouvernance s'appuie sur une démarche prospective. Nous nous sommes également fixé des objectifs ambitieux de simplification et de dématérialisation des relations avec nos partenaires. L'eComptes est certainement un outil-phare que nous qualifions souvent de véritable couteau suisse de l'analyse financière. Le développement d'eComptes à tous les niveaux, et surtout la promotion de toutes ses fonctionnalités, encore insuffisamment connues et exploitées par les gestionnaires et mandataires locaux, sont nos priorités. Aussi, nous avons prévu l'an prochain un nouveau tour de formation à travers la Wallonie. Notre souhait est ainsi que les pouvoirs locaux continuent à s'approprier l'eComptes et qu'ensemble nous continuions à faire évoluer ce bel outil au service des finances locales.

POUR TOUTE INFORMATION

DGO5 - Cellule eComptes : 081/32 32 04 - ecomptes.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be